

1

(N° 482.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 AOUT 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Jean-Baptiste Marx.*

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Baptiste Marx, propriétaire-cultivateur à Schouweiler, demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Kanfen, département de la Moselle (France), le 22 février 1785, et il habite le Luxembourg depuis 1819.

Le pétitionnaire a épousé une Belge de laquelle il a cinq enfants; il possède beaucoup de propriétés; sa moralité publique et privée a toujours été à l'abri de tout reproche, et il jouit de la considération générale.

Les autorités consultées, estiment qu'il y a lieu de lui accorder sa demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
F. DU BUS, AÎNÉ.